



## Refus de divorce après séparation

Par **Carole**, le **10/05/2010** à **08:38**

Bonjour,rrnJe suis séparée de mon époux depuis octobre 2007. Nous avons engagé une procédure de divorce à l'amiable en août 2008 mais mon époux refuse depuis de se présenter aux audiences (3 RV ont été annulés), arguant que sa situation financière ne lui permettrait pas d'honorer une pension alimentaire pour notre fille. rnrnQuelle est la solution pour sortir de cette situation, qui peut s'éterniser ?rnrnMerci pour vos conseils.rnrnCarole

Par **jeetendra**, le **10/05/2010** à **12:30**

Bonjour, depuis la réforme du divorce (loi (n°2004-439) du 26 mai 2004), un des conjoints ne peut plus s'opposer au divorce. Vous opterez vraisemblablement pour une procédure de divorce par [fluo]altération définitive du lien conjugal [/fluo](voyez avec votre avocat), courage à vous, cordialement.

Par **Carole**, le **10/05/2010** à **13:49**

Merci infiniment pour votre réponse rapide !rnrnCarole